

AVIS COURSE

RAID CATAMARAN : LE 06 AOUT 2017

Organisation : Cercle Nautique Tranchais

Lieu : La Tranche sur mer 85360

CONCEPT :

Raid Catamaran(<14pieds) entre La Tranche-sur-Mer et L'Île de Ré. Parcours aller-retour non stop.

DISTANCE ALLER-RETOUR : 22 Kms environ.

ATOUTS DE LA COMPETITION :

- Le raid se déroule en plein été dans une région où le thermique est important et régulier.
- Les amateurs pourront se confronter aux coureurs pros sur le même parcours.
- 70 bateaux maximum.
- 10 places sont réservées aux bateaux du CNT.

PRICE MONEY ET DOTATION :

- 1 000 € de primes seront distribués aux 3 premiers et au 1^{er} du scratch.
- Nombreux lots par tirage au sort aux coureurs présents lors de l'annonce des résultats.
- Chaque compétiteur recevra une dotation des organisateurs et des partenaires de l'événement (T-shirt).

REGLEMENT, CLASSEMENTS ET INSCRIPTIONS

1. Règles de course

- Les règles de courses appliquées seront celles de l'FFV et du CNT.

2. Inscriptions

- Confirmation des inscriptions le **dimanche matin de 10h à 12h30** sur place au CNT.
Pré-inscriptions possibles (fiche inscription sur site internet).
- Licence FFV Compétition obligatoire et règlement de **50 € par bateau obligatoire** à l'inscription.
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.
- Possibilité de délivrer des licences journalières (+14€) sur place, prévoir certificat médical (compétition).

3. Parcours

- Définition parcours lors du briefing au podium de l'embarcadère à 13h30.
- Départ prévu vers 14 h.
- Lieux du départ : plage devant le C.N.T., le skippeur ou l'équipier portant le dossard derrière la ligne de départ sur la plage (entre les drapeaux Super U), l'équipier ou le skipper tenant le catamaran en bord de plage.
 - Départ au signal sonore et pavillon C.N.T. affalé.
 - Direction Ile de Ré en suivant le CAP du bateau ouvreure avec pavillon Soörüz.
 - Empannage à la bouée au bateau comité avec le pavillon CNT.
 - Retour direction l'embarcadère.
 - Arrivée sur la plage, avec pointage dans le couloir réservé aux catamarans de celui portant le dossard.
 - Un parcours côtier sera proposé si les conditions météo ne sont pas favorables pour le parcours jusqu'à l'Île de Ré (défini lors du briefing).

4. Classements

- Définis selon calcul du temps compensé + 1 trophée au 1^{er} au scratch.

5. Règles de sécurité particulières

- Interdiction de participation aux personnes non-inscrites et non licenciées.
- Aucune réclamation ne sera acceptée en dehors des règles de courses FFV, de l'ISAF et du CNT.
- Carte de circulation, bout de 5 mètres, gilet de sauvetage et feu à main obligatoires (non fournis) => Div.240.
Port du dossard obligatoire.